



## L'ACTUALITÉ

# 3 MINISTRES ONT PARTICIPÉ AU CONGRÈS DE LA CAPEB OU À LA SÉANCE OFFICIELLE QUI LE CLÔTURAIT

**L'entreprise artisanale du bâtiment : un modèle d'avenir pour la société ? Nos invités ont tous répondu par l'affirmative !**

Ce vendredi 14 avril 2023, la CAPEB proposait un congrès à ses représentants départementaux, régionaux et nationaux avec des invités témoins du rôle des entreprises artisanales du bâtiment. Trois grands temps de réflexion ont ainsi été déroulés au cours de cette matinée de débats en commençant par leur rôle économique, un pilier dans les territoires comme immuable dans le temps et leur rôle social avec les emplois qu'elles créent et les relations qu'elles tissent avec leurs clients, puis leur rôle environnemental dans la transition énergétique dans laquelle nous sommes tous engagés, et qu'elles mettent en œuvre par de nouvelles pratiques, notamment en matière de rénovation ; un rôle sociétal, enfin, en aidant à l'inclusion de tous, personnes âgées ou handicapées, grâce à des propositions d'habitats en adéquation avec les conditions de chacun, pour mieux vieillir chez soi dans une société plus inclusive. Il s'agissait donc de réfléchir à une vision de l'entreprise artisanale du bâtiment comme un modèle d'avenir pour la société.

Le Président confédéral a ouvert ces débats en rappelant que l'artisanat et la CAPEB ne manquent pas d'ambition et qu'il est encore besoin de souligner la place de l'entreprise artisanale dans l'avenir sur ces différents champs d'action. « *On a souvent des difficultés à être fiers de ce que nous sommes et je pense que ces trois éclairages doivent nous amener à nous renforcer dans la vision que, nous-mêmes, avons de l'entreprise artisanale et de sa mission sociétale, qui donne un sens à sa carrière et à son quotidien, dans l'attractivité de nos métiers,*

*dans la formation, dans l'apprentissage, c'est essentiel »* a-t-il commencé.

Pierre Sabatier a relevé d'emblée que les entreprises artisanales du bâtiment n'ont pas leur importance que dans les territoires. L'enjeu majeur est celui de la réconstruction de nos modèles d'organisation. Dans l'histoire, il n'y a pas de réconstruction qui se fait du haut vers le bas, elles se font toujours du bas vers le haut. Qui de mieux pour réconstruire que des entreprises qui sont ancrées dans les territoires ? des entreprises en capacité d'être proches, à la fois des besoins des populations qu'elles vont servir et des collaborateurs qu'elles emploient pour remplir leurs missions ? La proximité est une valeur fondamentale pour se réconstruire. « *Vous êtes crucial dans ce besoin de réconstruction d'aujourd'hui* » a-t-il affirmé, ajoutant « *la proximité c'est la capacité à mobiliser des valeurs de fierté, d'engagement, de responsabilité et, ce qui est fondamental, le sens du collectif. Il faut arrêter de regarder son voisin comme son principal concurrent* ». Un propos sur lequel Jean-Christophe Repon a rebondi en rappelant que c'est précisément le rôle de la CAPEB que de faire perdurer l'esprit d'autonomie et d'indépendance de l'artisan qui veut le rester mais qui veut aussi être dans le collectif. « *La CAPEB est le vecteur de ce rassemblement. C'est le collectif de la CAPEB qui doit entraîner dans les territoires cette envie de partager et de réconstruire, de réussir la rénovation énergétique mais aussi le maintien à domicile, le lien social, etc* ». Pour évoquer les rôles divers mais tous majeurs de l'artisanat du bâtiment

dans les territoires et auprès de nos concitoyens, l'animateur Bernard Thomasson a accueilli tour à tour dans cette matinée Catherine Vautrin, présidente de l'Agence nationale de la rénovation urbaine et David Amiel, député de la 13<sup>e</sup> circonscription de Paris, rapporteur spécial du budget énergie à l'Assemblée pour évoquer avec le vice-président en charge du Réseau Gilles Chatras, le rôle de pilier de l'économie locale que les entreprises artisanales du bâtiment assurent au quotidien. Puis, après la diffusion d'une vidéo de Jean-Marc Jancovici, il a accueilli Thierry Beaudet, Président du CESE et Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable pour évoquer le rôle des entreprises artisanales du bâtiment dans la transition environnementale avec le vice-président en charge des questions économiques David Morales. Enfin, la part que l'artisanat du bâtiment prend dans l'inclusion, l'accessibilité des logements et des bâtiments a été évoquée avec Geneviève Darrieussecq, Ministre en charge des personnes handicapées et Luc Broussy, Président de France Silver Économie aux côtés de la première vice-présidente Corine Postel.

La matinée s'est conclue par une séance officielle marquée par un message vidéo enregistré du Ministre de l'Économie Bruno Le Maire et un échange entre le Président confédéral et le Ministre du Travail Olivier Dussopt. 3 ministres auront ainsi honoré la CAPEB, ses représentants et l'ensemble des entreprises artisanales du bâtiment par leur participation à cette matinée, parce que notre modèle d'entreprise est un modèle d'avenir !



## ÉCONOMIE

# LES EAB : DES PILIERS DE L'ÉCONOMIE LOCALE POURTANT INSUFFISAMMENT RÉCONNUS

**Le rôle économique des entreprises artisanales du bâtiment dans les territoires est pourtant manifeste. Catherine Vautrin, Présidente de l'ANRU mais également de la communauté urbaine de Reims qui regroupe 143 communes, a témoigné du fait qu'il ne peut y avoir de chantiers de rénovation urbaine sans commune ni sans artisan.**

Ces chantiers concernent aujourd'hui 453 quartiers et représentent 11 000 opérations desquelles nos entreprises ne sont pas absentes, bien au contraire. « *La relation avec la commune permet d'avoir des lots qui intéressent des entreprises de toute taille* » a-t-elle indiqué, ajoutant « *On a besoin du savoir-faire des entreprises artisanales du bâtiment* ».



Un constat partagé par le député David Amiel qui a déclaré « *Dans tous les grands défis on trouve toujours les artisans du bâtiment pour créer de l'emploi, pour aider les français à rénover leurs bâtiments. Les artisans du bâtiment ont un rôle central à jouer parce qu'ils ont ce lien de proximité et de confiance avec les Français, parce qu'ils sont là pour répondre aussi aux fractures territoriales qui se sont créées dans le pays* ».

Quant à Gilles Chatras, il a rappelé que dans beaucoup de communes, le seul acteur économique est souvent un artisan du bâtiment, quand la Poste, les services publics, les commerces de proximité ont disparu. Les artisans ont vraiment un rôle économique de premier plan dans les villages. La CAPEB sert de lien entre les entreprises et les aide à travailler ensemble.



Le député a relevé les grands enjeux qui se présentent aujourd'hui, commençant par les rénovations globales qui restent encore très peu nombreuses (66 000 sur les 700 000 rénovations financées par MaPrimeRénov' à propos de laquelle il a déclaré « *on est très à l'écoute des remontées de terrain pour pouvoir améliorer les choses* »).

Il a relevé que si les aides existent aujourd'hui pour les ménages modestes et très modestes, il faut aussi que des dispositifs soient mis en place pour la classe moyenne, à structurer notamment avec le secteur bancaire. « *L'État ne pourra pas financer la rénovation de tous les logements* ». Il a suggéré de généraliser sans condition de ressources le prêt avance rénovation, de travailler sur la contrainte d'emprunt des ménages, travail qui est en cours, et enfin d'améliorer l'information et de simplifier les dispositifs pour les rendre plus lisibles. Un point sur lequel Gilles Chatras a fait observer que les grands groupes ont des collaborateurs dédiés à ces tâches alors que l'artisan est à la production avec ses compagnons et ne peut intégrer des démarches administratives complexes et chronophages. Pour ces raisons, des entreprises renoncent à ces marchés alors qu'elles ont les compétences pour les faire. Dans une grande entreprise, il n'y a souvent qu'un salarié qualifié alors qu'une petite entreprise d'un ou deux salariés a cette qualification.



« *On est au-delà de la complexité, on est sur une concurrence déloyale* » a souligné le Président confédéral, ajoutant à l'adresse de M. Amiel « *c'est pour cela que je crois que nous sommes arrivés à un moment charnière dans MaPrimeRénov'. Très prochainement, la CAPEB fera des propositions qui permettront à tous les artisans d'entrer dans la démarche en libérant le marché et en maintenant la qualité et le contrôle* ». « *C'est une très bonne nouvelle* » a répondu le député, évoquant la qualification Chantier, dont le Président confédéral a déploré la complexité alors que l'objectif initial était précisément de simplifier.

Le débat a ensuite permis d'évoquer le seuil de 100 000 € à partir duquel il est désormais possible de passer des marchés publics de gré à gré. Un sujet qui a amené Mme Vautrin à témoigner de la charte de la commande publique qu'elle a signée avec la CAPEB départementale pour faciliter le recours aux entreprises locales.



L'avenir n'appartient pas aux grands groupes ni aux start-ups. Il y a un besoin très fort de proximité et des petites structures qui parlent beaucoup aux jeunes générations. L'idée n'est pas que l'artisan soit la dernière personne à rester dans les territoires mais qu'il soit la première personne à y revenir pour s'y investir et s'y déployer pour faire revenir les services publics et autres commerces.

## → ACTION LOGEMENT S'INVITE DANS LE DÉBAT

S'agissant de financement, Me Vautrin a rappelé que l'ANRU était financée par Action Logement ce sur quoi le Président Jean-Christophe Repon a rebondi en soulignant « la CAPEB et l'U2P aimeraient bien vous aider à Action Logement mais n'y siègent pas parce que le Medef et surtout la FFB ne le souhaitent pas. On pourrait être une voix de proximité pour vous aider mais il faudrait légiférer pour ça » a-t-il déclaré à l'adresse du député.

## → LES GME SONT ATTENDUS

Interrogé par une journaliste des AEF à propos de la proposition de loi présentée par la CAPEB à la 1<sup>ère</sup> Ministre, le Président a précisé qu'un travail est en cours avec les parlementaires pour porter une solution sans contrainte majeure, facile et abordable pour les artisans tout en protégeant le particulier. « Nous avons eu une écoute toute particulière du Gouvernement et notamment de Christophe Béchu ». David Amiel a confirmé que le dialogue se poursuit à ce sujet pour bien mesurer l'impact potentiel d'une telle proposition de loi.

## ÉCONOMIE

### LES EAB : DES ACTEURS INCONTOURNABLES DE LA TRANSITION ENVIRONNEMENTAL AU POTENTIEL SOUS-ESTIMÉ

Ce deuxième temps de la matinée s'est ouvert par la diffusion d'un message enregistré par Jean-Marc Jancovici qui n'était pas disponible ce 14 avril.



On rappellera ici que ce dernier avait participé à l'assemblée générale de la CAPEB en 2007 dans le cadre d'une table ronde qui portait sur le thème : « les métiers du bâtiment face aux révolutions du développement durable : un enjeu de société, des marchés pour les artisans ».

16 ans plus tard, l'ingénieur et Président du Think Tank Shift Project, affirme dans cette vidéo qu'« on ne pourra pas relever le défi de la rénovation énergétique sans les artisans du bâtiment mais qu'il faut néanmoins avoir 4 points de vigilance ».

Il a expliqué tout d'abord que le financement des travaux par les particuliers est un point essentiel qu'il faut résoudre.

Il a souligné ensuite que l'attractivité des métiers est une question cruciale, faisant observer que 30 millions de logements à rénover était un défi beaucoup trop important pour ceux qui travaillent dans le bâtiment aujourd'hui et qu'il fallait donc y faire entrer 200 000 personnes de plus qui, à ce jour, ne sont pas là. Il a suggéré d'encourager également les R conversions professionnelles et même de créer un titre d'ingénieur dans l'artisanat.

L'expert en climatologie et en énergie pense également qu'il y a des besoins de formation puisque les équipements à installer pour faire face au changement climatique n'existaient pas forcément lors que les artisans en place se sont formés. « Il y a une nécessité à trouver le temps d'aller en formation même si c'est compliqué » et peut-être faudrait-il « inventer des dispositifs de remplacement comme les agriculteurs l'ont fait » a-t-il suggéré.

Enfin, corolaire de la formation, c'est la confiance du client qu'il faut acquérir et entretenir car le particulier n'a pas le temps de faire un appel d'offres et consulte rarement plus de 2 ou 3 entreprises. « Une contre référence peut demander des mois, des années à être rattrapée ». [\(Revoir ici la vidéo\).](#)



Le Président confédéral a souligné à ce propos que les artisans du bâtiment ont un satisfecit des particuliers qui leur font confiance. Ils ont plus de mal à trouver des artisans disponibles pour venir effectuer leurs travaux. « C'est aussi pour cela que nous avons fait un travail pour attirer la génération Z » a-t-il indiqué.

Philippe Pelletier, Président du Plan Bâtiment Durable, a fait observer que les points de vigilance évoqués par JM Jancovici concernent surtout l'offre et la manière dont les artisans du bâtiment sont en position de relever l'un des défis du siècle. Il a considéré que, bien qu'elles soient déjà très performantes, les entreprises artisanales du bâtiment devaient rehausser encore leur niveau général de compétences, ajoutant que le sujet est aussi de voir comment l'ensemble de la chaîne professionnelle peut offrir des garanties aux ménages.

PLUS FORTS ENSEMBLE



« L'entreprise artisanale du bâtiment est évidemment un acteur central. Qui est-ce qui va aller rénover la maison individuelle ou une école dans un petit village ? personne n'imagine que ce ne soit pas un artisan » a-t-il affirmé, ajoutant « C'est une évidence. On a besoin des artisans pour réussir ce défi du siècle de la rénovation. Le centre de gravité est sur le terrain de l'existant. Les artisans ont une place de choix à prendre dans l'ensemble du dispositif et sont en train de la prendre largement ».



Le vice-président David Morales a réagi aux propos de JM Jancovici qui voudrait voir de l'ingénieur dans l'artisan en affirmant qu'il voudrait, lui, qu'il y ait de l'artisan chez l'ingénieur. Il a ensuite amené le débat sur la décarbonation, rappelant que la CAPEB a participé à tous les groupes de travail mis en place pour élaborer la feuille de route du bâtiment, soulignant que les matériaux bio et géo sourcés sont une des voies à explorer comme les filières courtes, l'économie circulaire. « On est prêt. Il faut vérifier que les assurances jouent bien le jeu de leurs côtés » a-t-il affirmé.



Un souci partagé par Philippe Pelletier qui a considéré que l'appareil de production comme les assurances devaient suivre le mouvement « Il faut accélérer la mise en sécurité de l'usage de ces techniques et de ces matériaux. Le système assurantiel doit accompagner ces innovations » a-t-il déclaré. Il a plaidé pour une approche globale de la rénovation : « Il est assez rare de voir un ménage dans un pavillon très énergivore décider le matin de tout rénover mais il se posera la question si sa chaudière est en panne ou s'il veut adapter son logement pour ses vieux jours ». À cet égard, il a plaidé pour l'encouragement au groupement des entreprises. « Je me bats pour que le GME ne soit plus assujéti à l'obligation impossible de solidarité entre les entreprises mais seulement à une responsabilité conjointe. On doit pouvoir y arriver. Ce serait une folie que le programme de rénovation de toutes les écoles de France échappe aux artisans de la commune concernée ! » a-t-il déclaré. Le RGE s'est invité également dans ce débat, M. Pelletier affirmant qu'il était prêt à travailler avec la CAPEB pour construire autre chose. Il s'est désolé de constater que les banques ne s'intéressent pas à ce marché du siècle et a suggéré d'explorer la piste des Allemands qui ont créé une banque spécifique pour financer les travaux de rénovation énergétique.



## → LE PRÉSIDENT ACCUEILLE LE 3<sup>ÈME</sup> PERSONNAGE DE L'ÉTAT

Le Président du CESE, Thierry Beaudet, a rappelé que le bâtiment représente 40 % de la consommation énergétique en France et un quart des émissions à effet de serre, que 6 millions de foyers sont en situation de précarité énergétique et que le sujet est donc majeur sur le plan économique, environnemental, social. « C'est pourquoi le CESE a formulé un certain nombre de préconisations pour lever les freins à la rénovation des bâtiments » a-t-il indiqué « d'autant que l'objectif de neutralité carbone en 2050 ne sera pas atteint si on ne prend pas des mesures pour accélérer ». Il a plaidé pour organiser la rénovation énergétique avec une mission gouvernementale et une programmation pluriannuelle. « Le CESE pense qu'il faut aller vers une obligation progressive en veillant à l'acceptabilité sociale et à la soutenabilité financière des mesures. Nous avons besoin d'anticipation, de simplification, de coordination et de pilotage » a dit le Président Beaudet.

Le rapport du CESE plaide en faveur de la rénovation globale ce qui a amené le Président de la CAPEB a précisé qu'il ne s'agit pas d'opposer une formule à une autre. « L'artisanat a plutôt intérêt aux rénovations globales mais elles ne sont souvent pas possibles pour les particuliers. C'est pourquoi nous plaignons pour un parcours de rénovation avec un audit préalable » a-t-il rappelé.

« L'enjeu est de grandir en s'organisant différemment, de mettre en place de nouvelles pratiques pour favoriser la coopération des artisans et de renforcer la formation à l'usage des matériaux biosourcés » a ajouté Thierry Beaudet « la réponse ne peut pas être industrielle, elle passe par les artisans ».



Le Président du Conseil Économique Social et Environnemental a fait observer que, « dans une société où les concitoyens ont le sentiment de fractures territoriales, de voir la métropolisation écraser les territoires ruraux, se heurtent aux difficultés d'accéder aux services publics, aux soins, etc, les artisans restent ancrés dans les territoires et contribuent à maintenir le lien et la cohésion sociale, ce qui est un enjeu majeur dans une société qui tend à se polariser ».

Le Président Jean-Christophe Repon a ajouté que l'entreprise à taille humaine qu'est l'entreprise artisanale nourrit le maillage territorial mais les politiques n'ont pas cette approche.

“ L'artisanat a une carte formidable à jouer car il y a vraiment un changement de regard et de représentation chez les jeunes notamment. Le sujet qui les anime est celui de la transition environnementale et quand on travaille dans vos entreprises on est un acteur qui agit positivement pour cette transition. C'est le défi du siècle et vous êtes acteurs de solutions. Dans une entreprise de petite taille on perçoit immédiatement le sens de son propre travail.”

Thierry Beaudet  
Président du CESE



# PLUS FORTS ENSEMBLE



“ Vous n’êtes pas des spécialistes du handicap mais vous êtes des spécialistes du bon sens.”

**Darrieussecq,**  
Ministre déléguée aux personnes handicapées.



Le débat a bien évidemment permis de présenter la future MaPrimeAdapt'. Mme Darrieussecq a souligné que l'objectif était vraiment de permettre aux ménages qui n'en n'ont pas les moyens d'adapter leur logement pour continuer à y vivre. « Aurons-nous la capacité de porter tous ces projets ? les entreprises artisanales du bâtiment pourront-elles répondre à cette demande ? j'espère que vous vous y préparez sur le plan du personnel comme des commandes de matériels. Il faut que tout soit prêt au démarrage le 1<sup>er</sup> janvier 2024 » a souhaité la Ministre.

## SOCIAL

### DES ENTREPRISES GARANTES DU MIEUX VIVRE, À CONSIDÉRER COMME LES EXPERTS D'UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

La Ministre déléguée aux personnes handicapées, Geneviève Darrieussecq, et le Président de France Silver Économie, Luc Broussy, avaient accepté notre invitation pour débattre avec la vice-présidente Corine Postel de la manière dont les entreprises artisanales du bâtiment contribuent à rendre notre société plus inclusive. La Ministre a commencé son propos par déclarer que « la CAPEB et les artisans du bâtiment sont au cœur de la facilitation de la vie pour les personnes, et plus largement pour la société, car l'accessibilité vise à rendre la vie plus simple, les espaces plus faciles à utiliser, pour les personnes handicapées, âgées et pour tous. Les artisans du bâtiment sont au cœur des réalisations des logements, des maisons, des ERP. Sont aussi des personnes sur lesquelles on peut s'appuyer en termes de conseils parce qu'ils ont l'expertise. La connaissance du métier, des matériaux, des équipements leur permet de donner le bon conseil, le bon service. L'accessibilité achoppe souvent sur un tout petit détail et les artisans savent trouver la solution ».



Corine Postel a confirmé que les artisans sont à l'écoute de leurs clients, et que cette proximité leur permet d'apporter une réponse parfaitement adaptée aux besoins. Et au-delà, d'élaborer des solutions sur mesure pour redonner de la mobilité aux personnes et leur permettre de vivre dans un environnement agréable et confortable. Elle a rappelé que, depuis plus de 10 ans, la CAPEB a développé la marque Handibat et en a précisé les particularités.



Luc Broussy a rappelé que tous les Français souhaitent vieillir chez eux, faisant observer que les 75/84 ans seront deux fois plus nombreux qu'aujourd'hui dans 10 ans et que c'est précisément dans cette tranche d'âges qu'apparaissent les problèmes de mobilité. Il a également souligné que ces séniors ne sont plus les mêmes que leurs prédécesseurs et qu'ils ont envie de maîtriser leur destin. Il a également attiré l'attention sur l'immense marché que représente la mise en accessibilité du parc HLM, précisant que 25 % des locataires de ce parc ont plus de 75 ans.



« les entreprises artisanales du bâtiment sont de véritables partenaires pour mettre en œuvre ces politiques publiques car elles ont le savoir-faire » a déclaré la Ministre avant d'annoncer qu'elle venait de nommer des sous-préfets référents au handicap et à l'inclusion, notamment pour suivre la mise en accessibilité des ERP, commerces et autres lieux de vie des personnes. « Les artisans du bâtiment seront appelés à faire des travaux et donc à contribuer à ce déploiement » a-t-elle affirmé.

Le Président Repon a précisé à ce sujet que plus de 10 000 artisans étaient formés à Handibat et que l'objectif de la CAPEB était d'accélérer ces formations afin que « le Réseau CAPEB soit définitivement à vos

côtés pour le mieux vivre, le maintien à domicile et l'adaptation au vieillissement de la population ».

Luc Broussy a rendu hommage à la CAPEB qui s'est très tôt préoccupée du sujet et a souhaité que l'État prévoit une prime à ceux qui se sont formés avant la mise en place de MaPrimeAdapt'.

« Oui, les entreprises artisanales du bâtiment sont un modèle d'avenir, elles sont présentes partout, dans la ruralité, elles sont sources d'emplois, de relations sociales, elles permettent qu'on puisse bien vivre dans les territoires. Cette présence est absolument formidable » a conclu la Ministre.

## GOUVERNEMENT

### SÉANCE OFFICIELLE : LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE AVAIT ENREGISTRÉ UN MESSAGE VIDÉO

**Le Ministre de l'Économie Bruno Le Maire n'avait pas pu se rendre disponible pour participer physiquement à la séance officielle organisée en clôture du congrès de la CAPEB, mais il avait tenu à enregistrer un message vidéo dans lequel il a commencé par déclarer « Je voudrais vous dire combien je suis à vos côtés pour vous aider à vous développer et à faire face à tous les défis qui sont nombreux devant vous ». Saluant la part « considérable » du bâtiment et des TPE dans l'économie, il est revenu sur les difficultés qu'elles rencontrent et a rappelé qu'il avait mis en place les Assises du BTP l'an dernier, à la demande de la CAPEB justement.**



Il a précisé que dans ce cadre, il avait confié à l'INSEE le calcul et la publication d'indices de coût de production des matériaux de construction. Et de déplorer : « Je constate malheureusement que les industriels que nous avons identifiés pour envoyer volontairement leurs données chiffrées n'ont, à ce stade, pas joué le jeu, malgré nos garanties et malgré nos relances. Je vous dis avec force que je ne céderai rien sur le sujet. Mes services recevront cette semaine les Fédérations concernées, j'attends que chacun joue le jeu pour que nous parvenions à lutter avec efficacité contre l'inflation » a-t-il déclaré avec sévérité.

Le Ministre a par ailleurs indiqué qu'il avait décidé de prolonger les Assises pour un nouveau cycle à partir de ce mois d'avril autour de trois chantiers : la simplification des procédures RGE avec l'objectif d'avoir 250 000 entreprises labélisées d'ici 2028, le financement de la rénovation énergétique pour transformer les 5,2 millions de passoires thermiques recensées en France. « Nous devons regarder comment accompagner les entreprises artisanales pour qu'elles se saisissent de cet enjeu et pour qu'elles puissent accomplir ces rénovations globales de manière plus simple » a-t-il déclaré, et en troisième lieu,

l'encouragement des GME qu'il a jugé indispensables. « Là encore, j'ai demandé à mes services de réfléchir à la façon de mieux faire connaître cette disposition dans les marchés publics comme dans les marchés privés ».

En conclusion, le Ministre a souhaité avancer rapidement sur ces trois chantiers et a donné rendez-vous dès cet été pour formaliser les mesures qui seront prises.

Le Président de la CAPEB a relevé positivement cette écoute des problématiques que nous portons au nom des entreprises artisanales du bâtiment : RGE, simplification, accès aux marchés publics, GME. Et s'agissant des industriels, il a rappelé qu'il existe une mission de réflexion à l'Assemblée nationale dans l'action économique menée par le Député ZELUSI sur la transparence des prix.

[Revoir ici l'enregistrement vidéo du Ministre Bruno Le Maire.](#)

### → OLIVIER DUSSOPT AVAIT RÉPONDU PRÉSENT

Le Ministre du Travail, Olivier Dussopt avait répondu favorablement à notre invitation pour un échange libre avec le Président de la CAPEB devant les délégués et invités.

Le Ministre est revenu en premier lieu sur les concertations qui ont contribué à élaborer la réforme des retraites. Il a déclaré « c'était un vrai plaisir en réalité de travailler avec vous, avec un débat qui a été toujours très franc, très direct, cela permet de se dire les choses sur lesquelles nous sommes d'accord, les choses sur lesquelles nous le sommes moins, là où l'on peut avancer, là où l'on peut se retrouver, de manière transparente et extrêmement constructive. Et pour faire écho à quelques-uns de vos débats, je peux vous assurer que votre Président, tant avec sa casquette CAPEB qu'avec sa casquette U2P, n'est pas « mou du genou » dans les discussions, c'est une certitude, sait vous défendre ». Il a rappelé ensuite les points sur lesquels des avancées ont pu être possibles : les petites pensions, les bornes d'âges pour les départs anticipés des salariés frappés d'incapacité, les carrières longues, la prise en compte des trimestres des apprentis, le cumul emploi-retraite, la gestion de l'usure professionnelle en dehors de l'entreprise et au cas par cas.







Le Président Jean-Christophe Repon l'a interrogé sur la manière dont les décrets d'application de cette loi seront élaborés, une trentaine selon le Ministre qui a souhaité « le maximum de concertation ». L'échange a ensuite porté sur le dialogue social dans le bâtiment. « *la situation est dommageable* » a déclaré Olivier Dussopt « *ce blocage sur l'organisation du dialogue social dans votre secteur est préjudiciable à la conclusion d'accords et aux possibilités d'extension d'accords conclus. Il faut donc que nous puissions en sortir* » ajoutant « *Nous avons 4 conventions aujourd'hui, il ne nous paraît pas totalement raisonnable de continuer à travailler avec 4 conventions, il faut trouver les bons moyens, les bons équilibres pour que chacun puisse s'y retrouver et que chacun puisse être pris en compte le plus possible* ».

**“ Ce qui sera non négociable pour nous, ce n'est pas l'âge pivot de 64 ans, c'est le fait que la TPE doit être prise en compte dans le dialogue social, notamment avec les syndicats de salariés, ce que nous avons engagé depuis plus de 3 ans. Nous comptons malgré tout sur un courage politique du Gouvernement pour accompagner la TPE puisque j'entends que c'est d'importance.”**

Jean-Christophe Repon  
Président confédéral



Le Ministre du travail est ensuite intervenu sur l'attractivité des métiers et surtout les mesures prises par le Gouvernement pour favoriser le retour à l'emploi, notamment au travers de la réforme de l'assurance chômage. Il a également évoqué la mobilisation de Pôle Emploi pour contacter tout demandeur d'emploi ayant une compétence proche des métiers en tension afin de constituer localement des viviers d'emplois. Il est revenu aussi sur les aides à l'apprentissage que l'État a décidé de proroger jusqu'à la fin du quinquennat, et sur la réforme des lycées professionnels qui se fait avec la volonté d'associer les entreprises à l'offre de formation, territoire par territoire.

Le Président confédéral a également invité le Ministre à préciser ses intentions quant à la transposition de l'ANI qui vient d'être signé sur le partage de la valeur. Celui-ci a confirmé que l'accord serait intégralement et fidèlement transposé. En dépit du fait que l'U2P et la CAPEB auraient souhaité à cette occasion que la prime de partage de la valeur dans les entreprises de moins de 11 salariés soit pérennisée.

En conclusion, le Président de la CAPEB a évoqué la mission flash sur la représentativité et a déclaré au Ministre « *si la voix de la TPE est respectée et entendue à sa juste valeur, vous aurez des alliés dans les réformes que vous mènerez. Donc je vous demande toute l'attention pour la TPE.* » « *Vous savez que vous l'avez* » lui a répondu Olivier Dussopt.







## MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le Président de la CAPEB participait lundi soir à une réunion organisée au ministère du Travail avec son homologue de la FFB, le Directeur Général du Travail, le Directeur de Cabinet d'Olivier Dussopt et deux conseillers techniques pour rechercher les moyens de sortir de l'impasse dans lequel se trouve le dialogue social dans le bâtiment. L'État a fait part de son souhait que la CAPEB et la FFB puissent trouver les termes d'un accord équitable et durable en acceptant d'en être acteur. Il reste maintenant à construire cet accord.



## ELYSÉE

Le Président de la CAPEB s'est rendu à l'Élysée ce mardi matin avec les Présidents du Medef et de la CPME.

Il représentait l'U2P devant le Président de la République, entouré de la Première ministre et du Ministre du Travail, pour mobiliser les partenaires sociaux sur l'élaboration d'un « pacte de la vie au travail » d'ici la fin de l'année. Le Président Jean-Christophe Repon a rappelé, à cette occasion, toute la spécificité des entreprises de proximité et l'attention très particulière dont elles doivent faire l'objet dans les réformes à venir.

« Il s'agit de protéger au mieux des entreprises qui sont les acteurs majeurs de la vie économique et sociale dans les territoires » a-t-il déclaré, demandant également au Président de la République de réduire à 2 ans la durée d'exercice d'une activité en micro-entreprise afin de donner aux entrepreneurs un statut protecteur. « À défaut, tous ces micro-entrepreneurs seront éligibles aux minima sociaux dans quelques années » a-t-il fait observer

avant de souligner que les TPE font partie d'un patronat qui demande la plus grande pédagogie dans l'application des décisions gouvernementales ou législatives.

## PRESSE

Suite à la rencontre du patronat avec le Président de la République, Jean-Christophe Repon a été interviewé par France info TV et dans les émissions de BFM Good Evening Business, Calvi 3D, Radio Classique, Les Echos, Le Figaro et Le Monde. Il a, à chaque fois, insisté sur les spécificités des TPE et du petit patronat. [En savoir plus ici.](#)



Il était aussi l'invité de Jérôme Laverny dans « Le coup de main pour l'emploi » sur Sud Radio ce mercredi matin ([à revoir ici](#)).



## PARTENARIAT

Le Président de la CAPEB et le Vice-président en charge des affaires économiques étaient invités mercredi par le partenaire Siniat à une visite de l'Académie du Climat, un lieu d'échanges, d'informations et de sensibilisation aux enjeux du changement climatique et aux moyens de le freiner.

Parmi les nombreux axes d'intervention figurent l'habitat durable et le réemploi des déchets. Les représentants de la CAPEB ont ainsi pu découvrir quelques éléments de l'éco-rénovation et des matériaux biosourcés comme le béton de bois qui a déjà été utilisé par deux fois par un grand groupe de construction.



Le Président Jean-Christophe Repon était par ailleurs invité ce 20 avril par Guislaine Westelynck, Présidente de la Fédération Française Handisport au Club des Partenaires FFH.

## RÉSEAU

Le Président animait le kick off des Journées Professionnelles de la Construction 2023 qui a permis d'informer l'ensemble du Réseau sur l'organisation de ces journées, les conférences transverses, les travaux des UNA, les moments forts, les projets de la CAPEB du Nord, l'exposition, sans oublier le Club Partenaires. [Toutes ces informations sont disponibles sur ARTUR.](#)

